

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS			
	1 an	6 mois	3 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70
ÉTRANGER:	45.—	23.—	13.—

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 194/ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

L'annistie

C'est là un problème à la fois bien irritant et bien douloureux pour la France, mais auquel elle doit à elle-même d'apporter une solution. M. Robert Lecourt, garde des sceaux, vient de mettre sur pied, on le sait, un projet d'annistie. Dès le moment où il succéda à M. André Marie, on attendait cela de lui comme aussi la suppression des fameuses cours politiques de justice qui n'est toujours pas réalisée.

Le cas du prédécesseur de M. Lecourt avait fort bien illustré le régime d'absurdité auquel on en était venu en matière d'épuration. Parce qu'il avait été l'avocat de deux industriels collaborationnistes, l'ex-ministre de la justice avait fait finalement classer leur dossier. Et, pendant qu'on passait ainsi comme chat sur braise sur les affaires de collaboration économique, on maintenait en prison ou sous le coup de l'indignité nationale toute une élite intellectuelle et toute une jeunesse dont les gens de bonne foi reconnaissent qu'elles n'ont point trahi: elles avaient simplement différé d'opinion avec un certain clan de libérateurs, celui qui, au bon moment, s'était emparé des postes de commande. Dans une atmosphère passionnée, on procéda donc à des condamnations politiques; à l'heure qu'on prétendait renaitre et libérer, on consacra le « délit d'opinion ».

Lors de la démission de M. Marie, on réclama donc un peu d'air, un peu d'honnêteté, un peu d'équité. Le projet de l'actuel garde des sceaux — qui a déjà bien tardé — n'a contenté personne. Les ministères socialistes s'y sont opposés, ne voulant pas entendre parler d'annistie, et cela malgré une des voix les plus autorisées du socialisme français, celle du président de la République lui-même, M. Vincent Auriol, qui, à Alger, vient de se prononcer en faveur des tendances révisionnistes. L'esprit partisan l'emporte, hélas! à gauche sur l'esprit de liberté et de justice.

Chez les éléments modérés et radicaux du cabinet, on a estimé, au contraire, le projet de M. Lecourt (qui est républicain populaire) trop timide et peu propice, à cet égard, à amener le grand geste de réconciliation nationale que chaque bon Français s'accorde à souhaiter aujourd'hui. Autant qu'on le sache, en effet, le texte du garde des sceaux vise avant tout les cas d'indignité nationale... Ceux qui ont été déclarés passibles de cette peine pourraient exercer à nouveau une activité professionnelle (pour autant qu'ils en trouvent une), mais toute activité civique leur resterait interdite.

Voilà qui est manifestement insuffisant. Il existe aujourd'hui en France toute une catégorie de « hors la loi », qui, encore une fois, n'ont été frappés que pour leurs convictions — car sur le maintien du châtiment aux traités avérés et aux tortionnaires, tout le monde est d'accord — et qui doivent, de toute évidence, être réhabilités par un régime qui se prétend démocratique. Autrement, si l'on s'en tient à l'exception, même sous une forme atténuée, on n'a rien à reprocher par exemple à l'Espagne franquiste. Et puis, le projet Lecourt ne parle pas des emprisonnements. Or, l'emprisonnement politique reste, dans tous les pays, sous toutes les latitudes, une des pires plaies de ce temps. Une société digne de ce nom devrait tout faire pour y mettre un terme.

Il y en finit le cas de la jeunesse, d'une malheureuse jeunesse qui fut peut-être trompée, mais qui n'avait en tout cas jamais eu l'intention de trahir. Un « résistant », M. Remy Roure, cité dans « Le Monde » la lettre émouvante des parents d'un jeune homme, condamné à 19 ans, pour s'être enrôlé dans une organisation dont il ignorait les agissements et cela pour éviter le travail obligatoire en Allemagne. Il avait été un brillant étudiant. Résultat: vingt ans de travaux forcés à partager avec des assassins et des criminels. De sa prison, il écrit: « Quand je sortirai, je serai déjà vieux sans avoir vécu et pour vivre en marge d'une société que je connais à peine. Ma vie gâchée, comment pourrai-je élever des enfants? »

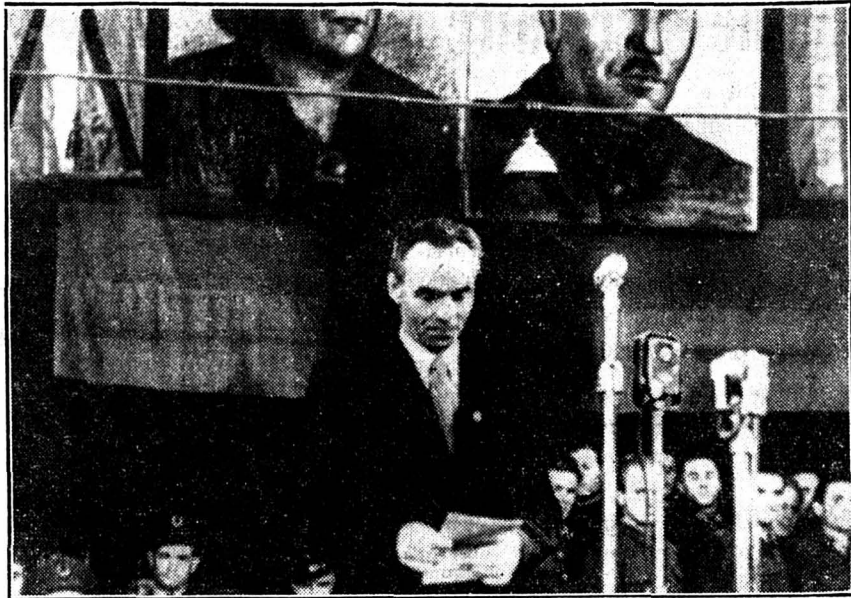
Et la mère ajoute: « Pour nous, pour moi, c'est pire que de me l'avoir tué. Nous n'avons que cet enfant et depuis tant d'années nous souffrons sans espoir. Nous sommes une famille simple de vrais Français, honnêtes, droits, vivant de notre travail, économisant pour payer les impôts... On parle d'annistie. Faut-il y croire?... Mais les enfants qui sont tout de même des enfants de France, qui ont pu s'égarer et ne sont pas tout à fait responsables... Ceux-là! »

Est-ce ainsi que la France entend élever sa jeunesse, ses enfants? René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'UI

EN QUATRIÈME PAGE: Au fil des ondes courtes par le père Sorrell

OÙ SE TROUVE M. LASZLO RAIK ?



Nous avons annoncé la récente disparition de M. Rajk, ministre hongrois des affaires étrangères. Aujourd'hui encore, on ignore où se trouve cette personnalité, victime, semble-t-il, de l'épuration. Notre photographie montre M. Rajk prononçant un discours devant le parti des travailleurs magyars.

A la cour pénale fédérale siégeant à Winterthour

Vitianu et sa femme se refusent à parler

Le ressortissant roumain est prévenu d'espionnage politique et économique, extorsion, chantage et corruption

WINTERTHOUR, 13. — Hier a commencé devant la cour d'assises de Winterthour, sous la présidence du juge fédéral Hasler, le procès concernant le ressortissant roumain Solvan Vitianu et sa femme Renée Vitianu. L'accusation est soutenue par le procureur fédéral Lüthi et les accusés sont défendus par trois avocats zuricois. L'accusation contre Solvan Vitianu comprend des manœuvres interdites pour un Etat étranger, service de renseignements politiques et économiques, extorsion et chantage, corruption et fausse accusation; la plainte contre Mme Vitianu porte sur le service d'informations politiques.

Continuelles attaques roumaines contre la Suisse

Les deux accusés Solvan et Renée Vitianu, nés en 1906 et en 1910, ont été arrêtés à Zurich le 13 juillet 1948. Depuis lors, le « cas Vitianu » a été l'objet de continuelles attaques roumaines contre la Suisse. Tout récemment, alors que le début du procès avait été déjà fixé, une nouvelle s'est répandue dans l'opinion publique suisse sur un « arrangement » possible; il y a quelques jours, il a été annoncé que les négociations d'arrangement avaient échoué et à la fin de la semaine, on annonçait une protestation du Conseil fédéral contre l'arrestation de citoyens suisses en Roumanie, arrestation qui serait en corrélation avec l'échec des négociations.

Le point principal du cas Vitianu ré-

side dans le différend sur la situation diplomatique de Vitianu. Ce dernier était arrivé en Suisse en février 1947 en qualité de membre de la délégation commerciale roumaine et, à part quelques courts interruptions, s'était occupé de représentations commerciales et industrielles. Le 18 juin 1948, alors que les autorités de police suisses s'occupaient déjà de son activité, il fut nommé conseiller économique près la légation de la République populaire roumaine à Berne. Du côté suisse, cette nomination n'a été reconnue ni verbalement ni par écrit.

Vitianu a-t-il droit à l'immunité diplomatique ?

D'après la conception roumaine, Vitianu, par sa nomination de conseiller économique, jouit des privilèges diplomatiques qui excluent des poursuites pénales; d'après la conception suisse, il n'a aucun droit à l'immunité diplomatique parce que sa nomination n'a pas été reconnue et confirmée.

La Roumanie fait dépendre la question du litige de droit public du tribunal arbitral prévu dans le traité de conciliation et d'arbitrage de 1926 entre la Suisse et la Roumanie; ce tribunal arbitral n'a été constitué que récemment pour le cas en question. D'après le point de vue suisse toutefois, c'est la cour pénale fédérale qui doit avoir à connaître du jugement matériel de la plainte, et juger de la question de l'immunité, indépendamment du tribunal arbitral international.

LE DIFFÉREND ROUMANO-SUISSE

Quelques précisions après l'arrestation de nos compatriotes à Bucarest

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Officiellement, il n'y a rien de nouveau, côté suisse, à propos de nos différends avec la Roumanie. Après la séance du Conseil fédéral, il a fallu beaucoup insister pour apprendre que M. Pelletier avait présenté un bref rapport à ses collègues. On peut donc déduire de cette réserve que, pour l'instant, le gouvernement fédéral ne prendra pas position après que le journal « Scanteia », fidèle porte-parole des dictateurs de Bucarest, a exposé la thèse roumaine.

Malgré cette discrétion, qui s'explique d'ailleurs au moment où s'ouvre à Winterthour le procès de Vitianu, il est possible de recueillir certains renseignements. On sait, par exemple, qu'une trentaine de nos compatriotes en Roumanie ont été mis en état d'arrestation puis interrogés. Une vingtaine d'entre eux furent relâchés. Dix resteraient donc sous les verrous. Il est difficile de connaître les motifs des mesures judiciaires prises contre eux. On leur reprocherait surtout des délits de caractère fiscal. Apparemment, l'action de la police roumaine serait donc étrangère à la tension provoquée par l'affaire Vitianu. En fait, on ne manquera pas d'être frappé par la coïncidence.

Les autorités roumaines refusaient la délivrance de visas

Précisons, à ce propos, qu'il y a, en Roumanie, environ 400 Suisses actuellement. A peu près cent ont exprimé, depuis un certain temps déjà, le désir de rentrer au pays, mais n'ont pu obtenir le visa de sortie indispensable dans ces pays de « liberté » que sont les démocraties populaires.

A propos de la façon dont les dirigeants roumains présentent les faits,

on apprend encore que le gouvernement suisse, en acceptant d'examiner s'il était possible de régler les questions en suspens par un accord direct ne s'est jamais déclaré disposé à reconnaître à Vitianu la qualité de diplomate. Au contraire, il avait demandé que le gouvernement roumain retire la protestation adressée à Berne au lendemain de l'arrestation du personnage aujourd'hui jugé à Winterthour. Le Conseil fédéral n'a pas non plus admis que certains Suisses de Roumanie s'étaient rendus coupables « d'actes incorrects » et qu'il aurait tenté, malgré tout, de les sauver. La Suisse a simplement fait savoir d'une manière générale qu'un arrangement entre les deux pays ne devrait évidemment pas interrompre une procédure juridique régulièrement engagée pour des faits précis tombant sous le coup de la loi.

On précise aussi qu'il n'a pas été dans les intentions des autorités suisses de créer un lien artificiel entre le cas Vitianu et celui des Suisses retenus contre leur gré en Roumanie, mais que tout naturellement Berne a porté devant la commission internationale de conciliation une affaire qui était un obstacle à l'amélioration des rapports entre les deux pays, au même titre que l'affaire Vitianu. D'ailleurs, c'est du côté roumain qu'est venue la suggestion de traiter ensemble les deux questions dans un projet d'arrangement direct.

Au reste, on attend pour aujourd'hui ou demain, l'arrivée du ministre de Suisse à Bucarest, M. de Salis, qui renseignera plus amplement encore le chef du département politique. Peut-être qu'ensuite, l'opinion publique de notre pays en apprendra-t-elle davantage aussi, soit par des communications directes, soit par un débat parlementaire. L'examen du rapport de gestion peut, en effet, en fournir l'occasion. G. F.

Une affaire d'atteinte à l'honneur d'un magistrat devant un tribunal genevois

Des thèses contradictoires s'affrontent au procès Boven-Giron sur une « séquestration » éventuelle de Paderewski

lors du dernier séjour du maître dans son domaine de Riond-Bosson

D'un de nos correspondants de Genève:

Sur plainte du procureur général de la République et canton de Genève, Mme Giron, fille de feu le peintre vaudois de ce nom, comparait devant le tribunal de police genevois pour atteinte à l'honneur du procureur général du canton de Vaud, M. Boven.

On n'a pas oublié les accusations véhémente portées tant par la voie de la presse que par le livre de Mme Giron, ni comment celles-ci mettaient en cause à propos de la succession de Paderewski, qui aurait été l'occasion de toutes sortes de machinations, aussi bien M. Boven que notre ministre à Stockholm, M. Vallotton.

Mais ce moment, cependant, le tribunal de police de Genève ne s'occupe que de la plainte du procureur général vaudois. Il ne traitera qu'ultérieurement la plainte Vallotton, le dossier de cette seconde affaire devant être transmis encore au parquet par le juge d'instruction, M. Lang.

Mais cette première plainte a déjà suscité un vif intérêt dans le public, qui, contrairement à ce qui se passe au tribunal de police, se trouve fort nombreux dans la triste salle de la Cour correctionnelle où le tribunal a dû se transporter, vu justement l'affluence publique, celle des journalistes et des témoins qui sont une quinzaine.

La Cour se compose du président, M. Lenoir, et de ses deux assesseurs, MM. Kupfer et Dusseiller. M. Werner occupe le siège du procureur général.

Premier incident

Mais, d'entrée de jeu, les avocats de Mme Giron vont soulever une double question de procédure tendant, par une tactique dilatoire, à faire surseoir aux débats et à se réserver, éventuellement, la possibilité d'aller en appel.

Is estiment, en effet, que l'honneur d'un magistrat ne pouvant, d'après le droit pénal fédéral, être protégé autrement que celui d'un simple particulier et d'une personne privée quelconque, le parquet genevois n'avait pas à se substituer à M. Boven et à sommer Mme Giron à comparaître pour atteinte à l'honneur d'un haut magistrat du canton vaudois.

Les avocats de Mme Giron se défendent, d'ailleurs, de ne pas vouloir que la lumière la plus complète soit faite sur ce qu'ils appellent une ténébreuse

affaire. L'un d'entre eux s'écriera même:

— Que cet affreux accès soit crevé une fois pour toutes!

Un murmure court dans une partie du public.

Où Mme Giron désavoue ses avocats

Mme Giron, invitée par le président, après intervention du procureur général Werner, sur ce point de procédure qu'il estime infondé, à se prononcer, elle aussi, sur cette question juridique, désavoue ses avocats, à la surprise de ceux-ci et du public en réclamant avec vivacité des débats immédiats.

La cour, après délibéré, avait estimé également qu'il n'y avait pas lieu de tenir compte des motifs de renvoi invoqués par les avocats.

Réserves ont été faites, selon l'usage, par les avocats, et le tribunal leur en a donné acte.

Un dialogue animé

Après appel de la quinzaine de témoins et renvoi de ceux qui ne seront pas immédiatement entendus, les débats s'ouvrent par l'audition, d'une part, de M. Boven et, d'autre part, de Mme Giron et de son principal avocat, M. Duperrier.

Une longue discussion s'engage sur la question de savoir si le procureur général vaudois qui explique qu'il fut vraiment paternal dans la manière dont il accueillit les graves accusations de Mme Giron, au sujet d'une séquestration de Paderewski, a vu celle-ci pour la première fois le 28 octobre 1940, alors que Mme Giron soutient le contraire.

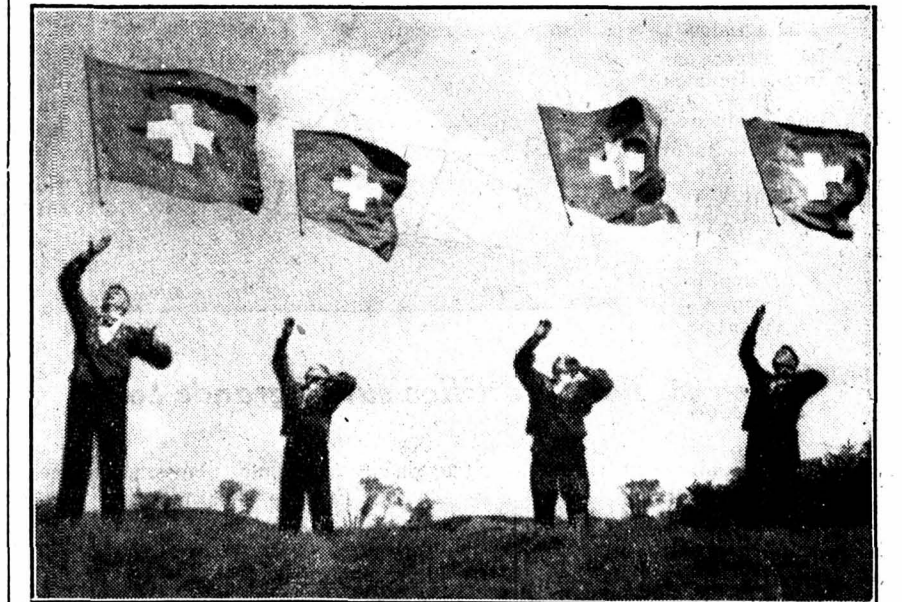
Le dialogue fut celui-ci: Mme Giron. — Je n'ai jamais vu M. Boven avant le 28 octobre 1940.

M. Boven. — Certainement, je l'ai vue avant.

Mme G. — J'affirme que c'est faux! M. B. — J'affirme que c'est vrai! Ed. BAUTY.

(Lire la suite en 6^{me} page)

LA FÊTE FÉDÉRALE DES JODLEURS



La huitième fête fédérale des jodelers s'est déroulée samedi, dimanche et lundi, à Berne. Elle a connu un très vif succès. Voici des lanceurs, de drapeaux uranais au stade du Wankdorf.

J'ÉCOUTE... Koua - dri - par - ti - te

Tous les speakers de notre Radio-suisse n'ont pas un ton de voix également sympathique. Les uns disent les choses modestement. Les autres sont plus prétentieux.

Il en est un, du moins, dont le parler est simple et agréable. Il se nomme... mais, non! qu'on se contente de savoir que c'est l'un de ceux qui, imperturbablement, nous rapporte fidèlement les bulletins, plus ou moins controuvés par les faits, de la station centrale suisse de météorologie, et les informations de l'Agence télégraphique suisse.

Un esprit chagrin lui reprochait, cependant, dans un groupe d'auditeurs de la radio, d'affecter par trop la prononciation koua-dri-par-ti-te pour le mot quadripartite. Cet homme s'exasperait de la sorte:

— On dit, pour quatre, quatre et non pas kouatre. Et pour quatrain, également ka-trein. Pourquoi, diable! ce koua-dri-par-ti-te? Tous trois n'ont-ils pas même racine? Le latin quator leur a donné naissance. Et c'est exact.

Il n'en est pas moins vrai que le dictionnaire, auquel il faut toujours en revenir pour redresser nos jugements précipités ou le sens erroné que nous donnons à certains mots

ou, plus régulièrement encore... nos fautes d'orthographe, tranche en faveur de notre speaker national. C'est lui qui a raison, quand il nous révèle, jour après jour, toute la pagaille de la Conférence koua-dri-par-ti-te.

Alors, quoi? Doit-on dire aussi koua-dri-la-tère et koua-dri-la-téral? Mais oui, et non pas kadri-laté et kadri-laté, comme tant de gens, chez nous, le font.

N'allez pas, pour autant, vous mettre à prononcer koua-lifier, sous prétexte que la racine de qualifier est qualis, analogue par sa première syllabe à quator. Ou encore kou-an pour le mot quand, qui vient aussi du latin quando!

Ce sont là quelques-unes des joies de notre merveilleuse langue française, qui n'en est pas moins digne, pour cela, de toute notre fierté.

Si ce petit jeu vous amuse — il est assez plaisant — ouvrez votre dictionnaire! Vous pourrez aisément, sans le secours, alors, de notre speaker national, coller, plus d'une fois, vos parents, amis et connaissances... et, par surcroît, vous-mêmes.

FRANÇOIS

Le cas Ramniceanu

Dans le cas Ramniceanu, Vitianu aurait touché un montant de 145.000 fr. comme « règlement de compte » avec le parti communiste, après que Ramniceanu, dans les négociations à Bucarest, eut été forcé de céder ses avoirs en Suisse.

En outre, en octobre 1947, et jusqu'en printemps 1948, Vitianu avait tenté de faire virer à son compte, par l'Union de banques suisses une somme de 300 mille fr. Ramniceanu ayant été forcé avec la collaboration de la police de Bucarest de signer des « cessions » de ce montant. L'acte d'accusation ajoute qu'après l'échec de ces tentatives, en mars 1948, le père de Ramniceanu a été arrêté en Roumanie et que le parti communiste avait réclamé d'importantes sommes pour sa libération.

Dénonciation

Un autre cas se rapporte à une dénonciation. En septembre 1947, Vitianu avait télégraphié à Bucarest qu'il lui paraissait nécessaire d'arrêter Feldstein, qui était rentré en Roumanie. D'après l'acte d'accusation Feldstein a été effectivement arrêté par la police économique roumaine et n'a été libéré que moyennant versement d'une somme de 200.000 francs.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

AVIS OFFICIELS
 COMMUNE de Saint-Aubin Sauges

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES, NEUCHÂTEL
 4, rue du Musée — Tél. 514 68
A VENDRE
 sur le territoire communal de Neuchâtel, Quartier de la Rosière

Construction d'un chemin forestier

maison locative
 comprenant : quatre logements, de deux et trois chambres avec jardin et terrain à bâtir. — Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à l'Étude.

La commune de Saint-Aubin Sauges met en soumission la construction d'un chemin forestier de 581 m. au bas de la Côte de Sauges de bise. Les plans, profils et conditions sont à disposition des intéressés au bureau communal. Une visite du tracé aura lieu samedi 18 juin, départ de la poste de Saint-Aubin, à 18 h. 30. Les soumissionnaires devront parvenir au bureau communal de Saint-Aubin jusqu'au mardi 21 juin, à midi.

villa familiale
 neuve, quatre pièces, tout confort. Libre pour date à convenir. Prix très intéressant. Adresser offres écrites à R. C. 326 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES
 MAISON

maison
 On cherche à acheter

A vendre, à l'ouest de la ville.

petit appartement
 avec chambre non meublée, avec part à la cuisine. — Adresser offres écrites à L. R. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

TELETRANSACIONS SA
 offre à vendre

propriété
 avec grands dégagements. Possibilité de faire deux ou trois appartements. — Adresser offres écrites à M. B. 192 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLE

A LOUER
CHAMPÉRY

Villa de maître

petit appartement
 d'une pièce bien situé, ensoleillé, de présence côté est de la ville, avec petite cuisine, chambre de bains et dépendances. Adresser offres écrites à K. J. 297 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer tout de suite
APPARTEMENT
 moderne et ensoleillé

CHAMBRES
 Chambre non meublée, soleil. — Seyon 36, 2me étage à droite.

Foyer d'enfants à Wabern, près de Berne, cherche
PERSONNE DE CONFIANCE
 capable pour les remplacements réguliers des employés en congé. Place stable. Offres à la direction du foyer MORLJA, à Wabern, Berne.

PENSIONS
 A LOUER pour le 1er juillet, belle chambre, avec bonne pension, confort, vue, à jeune employé, sérieux. Adresser offres écrites à E. C. 309 au bureau de la Feuille d'avis.

Grands magasins
 « AU GRAND PASSAGE S.A. »
 Genève
 cherchent

une secrétaire
 parlant et écrivant couramment l'allemand et le français.
 Place intéressante et bien rétribuée.
 Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats au service du personnel, Grand Passage, GENEVE.

OFFRES D'EMPLOIS
 Atelier de confection pour hommes, dames et enfants de la région ouest de Neuchâtel cherche un bon

sommelière - fille de salle
 connaissant bien le service de table ainsi que les deux langues. Gain intéressant. Entrée immédiate. Offres avec photographie et copies de certificats sous chiffres P. 3870 N., à Publicitas, Neuchâtel.

COUPEUR (SE)
 habile et capable. Faire offres avec copies de certificats en indiquant âge et prétentions de salaire sous chiffre P. 3817 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Faucheurs
 sont demandés chez Jean Ruchti, Engollon.
 On demande une

Jeune employé de bureau
 qualifié, sachant le français et l'allemand, serait engagé par maison de Neuchâtel. — Situation d'avenir. Adresser offres détaillées avec prétentions sous chiffres J. T. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

MENUISIER
 est demandé tout de suite, chez L. Roselet, Rue 8, Peseux. Tél. 6 17 56.

couturière
 en journée pour confectionner des robes d'été. Adresser offres écrites avec prix à S. A. 327 au bureau de la Feuille d'avis.

employée
 sachant faire tous les travaux de bureau (connaissance de l'allemand). Faire offres écrites avec curriculum vitae sous A. F. 319 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille
 pour aider au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand et la tenue d'un ménage soigné. Vie domestique à convenir. Bons gages. Offres à P. Peter, hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

DEMANDES D'EMPLOIS
 Suisse allemande, 19 ans, diplômée école de commerce cantonale, suivant actuellement cours de secrétariat à Neuchâtel, cherche place en qualité de

ouvrier
 pour les foins, ainsi qu'un jeune homme pour les travaux de la campagne. S'adresser à René Desautels, Fenin. Tél. 7 11 98.

STENO-DACTYLO
 à Neuchâtel ou environs. Entrée 15 août ou plus tard. — Adresser offres écrites à N. C. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière
 bien au courant du service. Demander l'adresse du No 330 au bureau de la Feuille d'avis.

CHERCHE PLACE
 dans bonne famille pour le 1er juillet. Références à disposition. Ecrire à K. Camenzind bei Christen, Platzmonteur, Seelisherg.

aide de cuisine
 ayant notions culinaires. Entrée à convenir. Bons gages. Offres à P. Peter, hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

cherche place
 en qualité d'employé de dépôt (suppléant ou travail même) pour se perfectionner dans la langue française. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à E. Rindlisbacher, Murlistrasse 95 Berne.

OUVRIER
 pour les foins, ainsi qu'un jeune homme pour les travaux de la campagne. S'adresser à René Desautels, Fenin. Tél. 7 11 98.

blanchisseuse
 repasseuse consciencieuse cherche pour son métier encore des journées ou autres travaux de ménage. Adresser offres écrites à L. E. 312 au bureau de la Feuille d'avis.

employée de bureau
 au courant de tous les travaux de bureau est demandée pour la demi-journée. Adresser offres écrites à R. C. 321 au bureau de la Feuille d'avis.

demande emploi
 Veuve dans la cinquantaine pour les après-midi. — Adresser offres écrites à C. R. 311 au bureau de la Feuille d'avis.

chauffeur-livreur
 Adresser offres écrites à L. E. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS
 Madame Gaspard FOPPOLD, Mademoiselle Jeanne FOPPOLD, ainsi que les familles parentes et alliées, expriment leur très vive reconnaissance pour la grande sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation.

VACANCES
 avec une famille. Adresser offres écrites à L. E. 324 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER
 On cherche une pompe à sulfater si possible avec bambou. Demander l'adresse du No 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Propriétaires
 de maisons locatives ou de villas, pour vos travaux de réfection, plâtrerie, peinture, tapisserie, adresses-vous à deux artisans tessinois. Devis gratuits. — Travail rapide et soigné. Prix modérés. Adresser offres écrites à E. O. 328 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS
 Laiterie cherche fournisseur pour la charcuterie de campagne. Adresser offres écrites avec prix courant à T. B. 335 au bureau de la Feuille d'avis.

Société d'utilité publique des femmes suisses
 SECTION DE NEUCHÂTEL

PERDUS - TROUVÉS
 Trouvée une PLUME réservoir. S'adresser après 19 heures, à Mile Huguenin, Rosières 5.

VILLAGE PESTALOZZI
 Conformément à la décision prise à l'assemblée du 1er juin 1949, une certaine quantité de laine est mise à la disposition des membres chez Miles Clerc, « La tricoteuse », Seyon.

CHIEN
 berger allemand croisé, oreilles pendantes. Le réclamier contre frais d'insertion à Cormondrèche, Grand-Rue 18.

AUTO
 Particulier échangerait voiture 3 CV. contre machine plus puissante, de modèle récent. — Adresser offres écrites à K. L. 332 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les chemins... conduisent à la National

J. MULLER, représentant Bienne
 Rue des Marchandises 13 Tél. 2 60 44

Présentation publique de nouveaux appareils électriques de cuisine

tels que cuisinières, réfrigérateurs, appareils de cuisine combinés comprenant cuisinière, réfrigérateur et évier en acier inoxydable, bouilloire express avec régulateur automatique de température, etc.

Vendredi 17 juin, de 9 h. à 18 h. 30

au café de la Rotonde, NEUCHÂTEL

des spécialistes vous présenteront nos nouveaux modèles et vous pourrez vous rendre compte des joies de la cuisine à l'électricité et combien il est facile de préparer de délicieux desserts, etc.

ENTRÉE LIBRE

Nous invitons cordialement à cette manifestation toutes les ménagères et intéressés et comptons sur de nombreuses présences

Installateurs-électriciens du canton de Neuchâtel **Therma** S. A. Schwanden (Glaris)

Arène du Pilate
 NEUCHÂTEL - PLACE DE LA POSTE

Dès mercredi 15 juin, à 20 h. 30 - Samedi et dimanche : Matinées à 15 h.

Grandes représentations de gala

PROGRAMME SENSATIONNEL

30 artistes
 Des attractions internationales
 Une tradition : la grande corde
 Acrobatie
 Equilibre
 Jongleries
 Danses

8 « Diavolos » hommes volants
 « Hollandais » sur le moulin de la mort

Feux d'artifice sur la grande corde

3 clowns et le célèbre nain « Toto »

Tous les soirs 2 matelots dans la tempête sur les deux grands mâts de 22 m.

Traversée de la corde : avec les yeux bandés, en colonne à trois, à vélo, à moto (record du monde)

Prix des places : Chaises 3.— ; 1res places 2.50 ; 2mes places 2.20 ; 3mes places 1.80
 Places debout 1.20

INVITATION CORDIALE A. BÜHLMANN.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

FABIA
 par OLIVE H. PROUTY
 Roman traduit de l'anglais par Jane Fillion

C'était par de telles phrases que les jeunes filles qui étaient à l'entrée du salon avaient accueilli Fabia lorsqu'elle était arrivée à huit heures un quart. Tous les invités étaient là. Et immédiatement après l'arrivée de Fabia, un maître d'hôtel fit son apparition avec un plateau de cocktails. Il présenta d'abord le plateau à Fabia qui se trouvait le plus près de la porte.

C'était la première fois que Fabia se voyait offrir un cocktail. Elle hésita. Sa mère lui avait dit qu'il serait peut-être mieux de sa part de ne pas prendre de cocktail... du moins pour le moment, débutant comme elle était et aussi par déférence envers grand-mère Vale dont l'attitude à ce sujet était bien connue. Mais de quel aurait-elle l'air si elle était la seule jeune fille ce soir à refuser un cocktail ? Elle prit un verre et le tint avec précaution, comme s'il allait faire explosion. Mais elle avait eu tort d'hésiter.

Plusieurs des jeunes filles refusèrent les cocktails et même plusieurs des jeunes gens. Il en fut de même pour les cigarettiers. Fabia se sentant très gauche avec une cigarette entre les doigts et se sentait encore moins sûre d'elle avec un verre à la main. Mais son refus ne causa aucune sensation. Les uns fumèrent, les autres non. Cocktails et cigarettiers étaient visiblement pour ces jeunes gens une chose sans importance.

Mr. et Mrs. Boynton étaient tous deux au salon pour recevoir les invités de leur fille (il y en avait dix-huit en tout), mais quand la jeunesse se dirigea vers la salle à manger, ils disparurent, Fabia le regretta. Pendant les trois minutes qu'avait duré sa conversation avec Mr. Boynton, elle avait eu l'impression qu'elle s'entendrait bien avec lui. De sa place, à l'un des bouts de la longue table élégamment fleurie et éclairée aux bougies, elle aperçut dans un éclair éclatant robe verte jada de Mrs Boynton à travers une porte entrouverte. M. et Mrs Boynton prenaient leur repas seuls à une petite table ronde dans la galerie à quelque distance de la salle à manger. Décidément les parents n'avaient grand soin de ne rien faire qui pût limiter la gaieté de leurs enfants, l'année où Fabia faisait son entrée dans le monde.

Fabia n'avait pas bu son cocktail. Une gorgée lui avait suffi. Cela avait

exactement le goût de tous les cocktails qu'elle avait pu goûter. Son père offrait toujours des cocktails quand il avait du monde à dîner et cela en dépit de l'attitude de grand-mère Vale, mais il le faisait avec parcimonie et uniquement parce que cela lui semblait une nécessité sociale. Fabia et June s'étaient souvent glissées dans le salon désert, après que les invités s'étaient dirigés vers la salle à manger, pour découvrir quel goût pouvait bien avoir cette mixture que grand-mère Vale réprouvait si sévèrement. De l'elixir parégorique, disait Fabia et elle détectait ça. De l'eau de rose et de la glycérine, déclarait June et elle en reprenait.

C'était Hilary qui procurait à Rupert les ingrédients nécessaires à la préparation de ses peu nombreux cocktails. Aucun visiteur mystérieux ne descendait la nuit d'automobile devant la porte de service, chez Rupert. Ses principes lui interdisaient toutes relations avec les bootleggers. Ce n'était pas aussi immoral pour Hilary de transgresser les lois de son pays, car il n'éprouvait aucun scrupule à le faire. Il y avait bien des choses qu'Hilary n'éprouvait aucun scrupule à faire, bien qu'on lui eût appris à lui aussi qu'elles aboutissaient à un désastre. Les stricts et rigides préceptes de grand-mère Vale n'avaient pas eu le même effet sur tous ses fils. Hilary n'était pas exactement une brebis perdue. Il

était trop discret pour cela, mais il avait transgressé de nombreuses lois familiales.

Il était heureux pour Fabia qu'elle détestât les cocktails, car elle ignorait l'effet qu'ils peuvent produire sur un estomac vide. Un grand garçon blond, au teint bruni, avait fini le cocktail de Fabia après en avoir bu deux, coup sur coup. Cela le rendit extrêmement bavard. Fabia en fut ravie. Il était assis à côté d'elle et elle n'eut aucun effort à faire pour engager la conversation. Il lui suffit d'écouter et de sourire de temps à autre. Il ponctuait ses phrases d'exclamations telles que « gee » ou « gosh » et pour lui tout ce qui n'était pas « formidable » ou « époustouflant » était « moche ». Il s'était amusé au bal de Fabia, c'était formidable ! « Gee » ! C'était une soirée époustouflante ! Mais était-elle allée au bal des Pendleton, la semaine dernière à Hamilton ? « Gosh » ! Quelle barbe ! Et était-elle allée au thé cette après-midi ? Non ? Elle avait bien fait, c'était d'un moche ! Rien que des vieilles dames. On ne le reprendrait plus à aller à un thé après cela. Oh ! à ce propos, est-ce qu'elle s'y connaissait en souris blanches ? « Gee » ! Elles étaient époustouflantes ! Il en élevait dans sa chambre au collège. Il avait commencé avec quatre, maintenant il en avait trente et il ne serait pas étonné s'il en retrouvait quarante en rentrant cette nuit. Est-ce que Fabia parlait des langues étrangères ? Avait-elle été à Win-

sor ou à May ? Lui-même avait passé par une demi-douzaine d'écoles... Fessenden, Country Day, Exeter... « Gee » ! Il ne pouvait pas se les rappeler toutes. Quant à Harvard il devenait de plus en plus dur pour un garçon intelligent et travailleur d'y entrer. S'ils n'y prenaient garde ils finiraient par mettre les étudiants complètement sur le flanc. Avait-elle suivi des cours de psychologie ? Et savait-elle si les gens rougissent parce qu'ils sont fâchés ou s'ils sont fâchés parce qu'ils rougissent ? Il venait juste de commencer la psychologie. Le premier jour le professeur avait posé une question à laquelle il fallait répondre par écrit. Sa réponse avait été lue à haute voix dans la classe le jour suivant. La question était : « Quelle impression cela vous fait-il de penser ? » ; sa réponse : « Une impression époustouflante ».

Ce jeune homme cependant ne l'entendait pas plus d'un quart d'heure. Sa voisine de droite, une jeune fille au rire sonore et communicatif, retint son attention jusqu'à la fin du dîner et Fabia resta aux prises, pendant une heure et vingt minutes, avec un grand garçon brun à l'air bovin qui avait un teint magnifique, mais aucune conversation. En vingt minutes Fabia eût épuisé les six sujets de conversation que June lui avait indiqués en cas de nécessité absolue. L'auto : il ne conduisait pas. L'avion : il n'avait jamais volé. Les voyages : il n'avait jamais quitté Boston. Les sports : il avait le cœur faible. Les

dernières vacances : il était resté au collège. Les derniers bons films qu'il avait vus : aucun.

Fabia buvait de fréquentes gorgées d'eau pour dissimuler le malaise qui s'emparait d'elle et grinçait des dents en espérant que personne ne l'observait. Que c'était étrange que ce grand garçon inoffensif pût la réduire à un tel état de désespoir. Elle lui en voulait obscurément.

Cet être bovin devint au salon un garçon tout autre. Au grand dépit de Fabia, lorsqu'il se trouva en compagnie de la jeune au rire communicatif, il devint même plein de vie. Tous deux s'étaient installés sur un sofa et la jeune fille le nourrissait d'un chocolat à la crème qu'elle creusait avec le manche d'une petite cuillère à café. Elle lui en mit un peu sur la joue et l'obligea à l'attraper avec sa langue. Tout cela amusait follement le jeune homme. Et comme Fabia les observait, elle vit son sort devant elle aussi clairement que s'il avait été écrit sur le mur. Elle ne serait jamais un succès au point de vue mondain. Pourquoi ne pas lui éviter une longue suite d'insuccès ? Comment pourrait-elle supporter toute une saison de soirées comme celle-ci suivies de bals pires encore ?

(A suivre)

Chemises polo

choix incomparable, jersey coton, rayonne, crème, avec col en couleur, popeline fantaisie

16⁸⁰ 15⁹⁰ 12⁵⁰ 9⁸⁰

750

AUX 2 PASSAGES

NEUCHÂTEL S.A.

Salles à manger

un buffet de service
une table à allonges
quatre chaises
déjà depuis

Fr. 590.-



Iskrabal

Très grand choix

A vendre, belle occasion.

MOTO

« Standard »
500 TT.

roues et réservoir chromés, état de marche parfait. Paiement comptant. S'adresser, après 19 heures, rue de Neuchâtel No 26, 2^{me} étage. Pesoux.

Soignez vos pieds avec

ANTICORS
Bain oxygéné
LUSAM

DROGUERIE S. Wenger
NEUCHÂTEL

POUSSETTE

à vendre, marque « Helvetia », avec pare-boue, couleur beige, état absolument neuf. Prix: 150 fr. Demander l'adresse du No 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

Gothic

est le nom d'un soutien-gorge

qui dépasse comme forme et genre tout ce qui a été créé jusqu'à ce jour.

Mesdames! Nous vous renseignons sans aucun engagement.

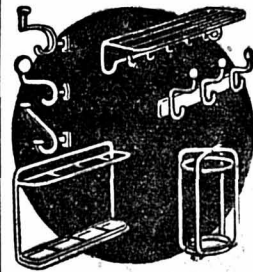
54 S. E. N. & J.

MOTO

350 cm³ jolie machine, à vendre pour cause imprévue à bas prix. Demander l'adresse du No 337 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

cuisinière à gaz
Bellevaux 9, rez-de-chaussée.



Baillod s.a.

NÉODRINE

pour tous nettoyages
le grand paquet
Fr. 1.82

En vente dans les bonnes drogueries et chez le fabricant.
DROGUERIE Burkhalter
St-Maurice & NEUCHÂTEL



avec gros pneus
DANS TOUTES
LES TEINTES
Arrangements
de paiement
Catalogue gratuit



Café-restaurant

A vendre, pour époque à convenir, aux abords de la ville de la Chaux-de-Fonds, un café-restaurant complètement rénové avec bonne clientèle. Adresser offres écrites à B. R. 226 au bureau de la Feuille d'avis.

Un petit fauteuil d'été

confortable
et léger
fabrication
très soignée
ne coûte que

Fr. 108.-

VOIR EN VITRINE
G. Lavanchy
MEUBLES
ORANGERIE 4

A vendre voiture

« Ford »
V 8, 11 CV, et une
« Citroën »
ou à échanger contre meubles, combustible, marchandise ou autre. — Tél. 5 59 62.

A VENDRE

un établi pied en fonte, 120/100, une meule à aiguiser (sur-pied), une chaise-longue et un fauteuil en rotin, un pont pour bateau, un billard à trous, deux vélos d'homme. S'adresser à Mme Dubied, faubourg de l'Hôpital 54, ou Tél. 5 24 53.

LES PLUS BELLES JOURNÉES

d'été, vous les passerez sur votre véranda.
Rendez cet endroit plus accueillant encore en le recouvrant d'un TAPIS COCO.
Notre choix très complet, dans les teintes les plus gales, vous permet de prévoir des arrangements de bon goût.

SPICHIGER & Cie

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

Une bière, à ta santé!



BELLES OCCASIONS

Un divan turc avec matelas de laine, entièrement refait, Fr. 135.-
Un divan-lit métallique, neuf, avec matelas de crin animal Fr. 185.-

OCCASION :
R. PERROTTET
TAPISSIER-DECORATEUR
Atelier : PARCS 40 - Tél. 5 52 78



C. BUSER fils LE MAGASIN SPECIALISE
Faubourg du Lac 1 - Neuchâtel **Au Cygne**
VOYEZ NOS VITRINES

PEINTURES pour bateaux MEUBLES DE JARDIN

préparées dans tous les tons chez les spécialistes

Peinture M. Thomet
NEUCHÂTEL

Papiers peints



ALLIANCES MODERNES

or 18 kt., jaune, rouge, gris

E. CHARLET
Sous le Théâtre
NEUCHÂTEL

GÉDO le biscuit que l'on redemande
Chavannes 16

A VENDRE

une motogodille « Elto », 2 1/2 HP, en parfait état de marche. Prix intéressant. S'adresser tous les soirs entre 19-20 heures, à René Hostettler, au port.

MOBIL

Echelles pour arbres

et pour tous usages en deux parties

Longueur déployée
4 m. Fr. 48.-
5 m. » 54.-
6 m. » 61.-
7 m. » 68.-

Aussi livrables en trois parties

Echelles pour peintres et électriciens

Demandez prix courants

Beck & Cie
Pereux
Tél. 6 12 43

A vendre belle

poussette moderne, beige, en parfait état. S'adresser: Smith, Maillefer 1. Tél. 5 26 26.



Courroies de transmission
robustes et souples
Tabliers en cuir

Jutzroler
RUE DE L'HÔPITAL
NEUCHÂTEL

A vendre

« Topolino »
modèle 1948, voiture neuve, en parfait état. Prix intéressant. Adresser offres écrites à D. E. 333 au bureau de la Feuille d'avis.

Quiconque sait apprécier le terroir de la région est agréablement surpris en goûtant la qualité du lot actuel de notre blanc à Fr. 1.10

la bouteille + verre, y compris: impôt et escompte 5% de réduction. — Tél. (051) 32 93 84 (Melster).

quelques bouteilles

Zimmermann S.A.

A VENDRE

une table de salle à manger, six chaises, une descente, usées, en très bon état. S'adresser: 1er Mars No 16, 1er étage.

Amérique du Sud

Billet pour avion Buenos-Aires simple course ou retour, valable une année, serait remis avec 20% de réduction. — Tél. (051) 32 93 84 (Melster).

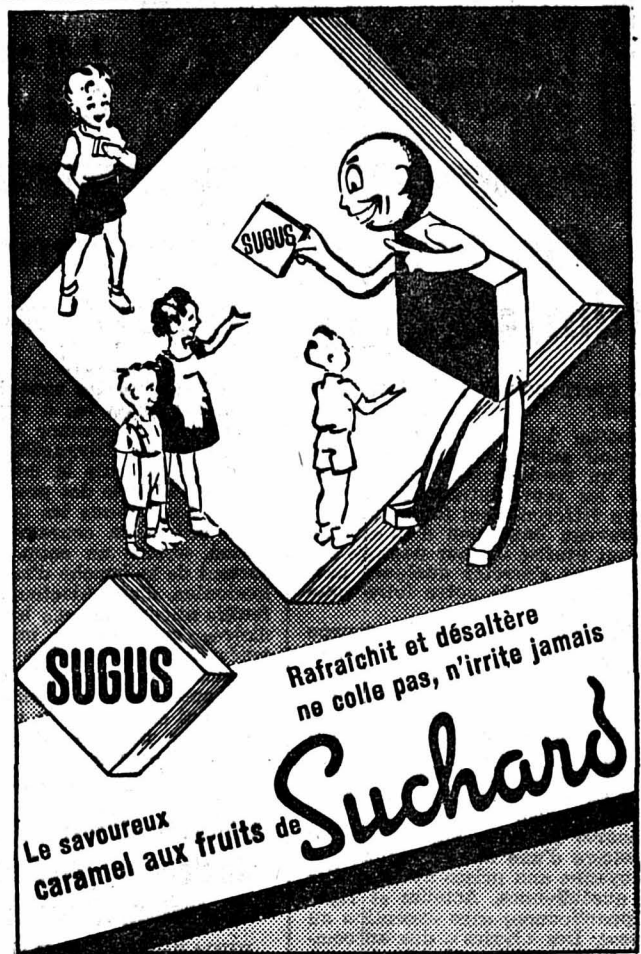
Amériq

du Sud

Nouvelle

FABRIQUE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

à vendre. — On restera éventuellement commanditaire. Adresser offres écrites à B. E. 316 au bureau de la Feuille d'avis.



Le savoureux caramel aux fruits de **Suchard**

Rafraîchit et désaltère ne colle pas, n'irrite jamais

STORES Francis JAQUET

Tapissier - Ensemblier
Evoles 18 Tél. 5 45 75

Superbes occasions à vendre

Agrandisseur « Zeiss Ikon », réglage automatique, appareil électrique à sécher et à glacer, appareil à copier et divers accessoires. — S'adresser: qual Godet 2, rez-de-chaussée à gauche, après 18 heures.

A vendre

œufs frais du pays
Fr. 3.50 la douzaine

œufs frais de Suède
Fr. 2.90 la douzaine

R.-A. Stotzer
TRESOR

A vendre jolie

bibliothèque
état de neuf, 80 fr. S'adresser le soir entre 19 et 20 h. au 1er étage, Côte No 61.



la peinture culminant de nos vacances
Mürren
1650 m
Oberland Bernois
Saison: juin-septembre.

Autocars FISCHER



JEUDI 16 JUIN 1949

Course à Fribourg FÊTE-DIEU

Départ 7 h. 30 place de la Poste
Prix: Fr. 7.50 par personne
Renseignements et inscriptions
Papeterie Bickel & Cie Tél. 5 10 75 ou
Fischer. Marin Tél. 7 55 21

BRASSERIE DU CITY

AMBIANCE - GAIETE avec l'orchestre
PAUL WEBER

et le joyeux fantaisiste de Radio-Lausanne
CARLO NELL

Motogodille

« JOHNSON », 3 CV, deux cylindres, modèle 1948, avec mise en marche automatique, état de neuf. 600 fr. — Adresser offres écrites à O. B. 329 au bureau de la Feuille d'avis.

VINS MEIER
MEILLEURS VINS

BOCAUX A CONSERVES

« Wauwil », S'adresser à Mme Buri, avenue des Alpes 25. Tél. 5 28 29.

A vendre

salle à manger en noyer, en bon état, une table avec allonges, douze chaises, un buffet de service. Bocaux pour conserves de 1 l. 1/2 et 2 l., et réchaud en fonte avec fer à repasser. S'adresser: Pavés 13.

A vendre un superbe secrétaire-commode ancien, Louis XVI, marqueté et une vitrine ancienne. Demander l'adresse du No 288 au bureau de la Feuille d'avis.

« Citroën »

10 CV 1934, cabriolet quatre places, intérieur en cuir, carrosserie spéciale, moteur et essieu avant revêtus, à vendre 2000 fr.

« Hillman »

1948, 26.000 km., toit ouvrant, batterie neuve, parfait état, 6500 fr. Adresser offres écrites à H. A. 318 au bureau de la Feuille d'avis.

« Chevrolet »

18 CV, voiture en parfait état, quatre-cinq places, quatre pneus neufs. — G. Jaquier, Chavornay, Tél. (024) 7 31 12.



CHARBON de BELLOC
DIGESTIONS DIFFICILES, MALVaise HALÈNE, ACIDITÉS, COMBAT LA CONSTIPATION



Honan pure soie

Deux-pièces dernier chic, impression exclusive, pure soie, tailles 42-48

110.-

Très jolies ROBES

en honan pure soie unie et fantaisie, grand choix, coloris mode

98.- 79.- 59.-

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Le bon pain de la Coopé!



Société coopérative de Consommation

En sa qualité d'aliment essentiel, le pain doit être savoureux et bon marché

Notre pain procure ces deux avantages :

1. Il est fabriqué dans les meilleures conditions
2. Il participe à la ristourne annuelle

On tourne à Lausanne le film du « réarmement moral »

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

La semaine dernière, la vaste salle du Comptoir suisse à Lausanne a été le lieu d'un rendez-vous inaccoutumé. En effet, les représentants de trente-deux pays différents qui font route sur Caux, nouveau haut lieu d'où souffle l'esprit, ont profité de leur passage sur notre sol pour s'arrêter quelques heures dans l'habitat de notre foire commerciale romande.

On sait, sans doute, que s'y tourne ces temps-ci une bande « La bonne route » qu'ont inspirée précisément les protestations du réarmement. Techniquement parlant, l'œuvre en gestation ne devrait rien laisser à désirer. Elle a été confiée à une entreprise cinématographique lausannoise épaulée par toute une équipe de grands spécialistes venus d'Hollywood.

Le scénario en sera simple : il relatara l'histoire d'une famille yankee de classe moyenne aux prises avec les difficultés quotidiennes. Acteurs et figuration appartenant sans exception au mouvement. Des « lyrics », dus au compositeur français Misrak, s'inséreront dans l'ensemble. Le tout sera paré au plus.

Les amphitryons et leurs hôtes ont eu l'occasion de voir tourner une séquence sur place. Ils ont pu se forger de la sorte une juste notion du travail compliqué et fébrile qui règne alors sur un « plateau ».

Toutefois, des quelques tours de manivelle donnés jeudi, il serait téméraire de juger du gros œuvre. Souhaitons simplement qu'à l'effort immense entrepris corresponde un succès tout aussi grand. « La bonne route » étant destinée au grand public, celui-ci en sera juge, en dernier ressort. Cela dit, il convient de relever l'impression profonde faite sur les assistants, autochtones par la vaste réunion de personnalités venues des quatre vents de la rose. De formations, différentes, d'opinions divergentes, « hier » encore, elles sont toutes unies aujourd'hui par un sentiment commun, celui de l'impuis-

sance de l'homme sans le secours de Dieu. Lorsqu'on les a vues, tant qu'elles étaient, proclamer leur foi en la puissance de l'Évangile, se dire persuadées que seule la mise en pratique du plus difficile des préceptes du Maître : « Aimez-vous les uns les autres », nous redonnera courage et espérance, quand, encore un coup, ces vérités-là sortent de la bouche d'un grand avocat londonien, d'un rédacteur en chef d'une feuille allemande ou... birmane, de ministres ou anciens ministres belge, tchécoslovaque, ou japonais, de chefs syndicalistes, on doit le reconnaître sans ambages : ces gens-là sont les seuls qui soient sur la route « La bonne route » hors de laquelle l'humanité finira par sombrer.

Condamnation en Roumanie de l'ancien chef de mission diplomatique à Berne

BUCAREST, 13 (A.F.P.). — Le tribunal de Bucarest vient de condamner par contumace, pour escroquerie frauduleuse, MM. Richard Franasovici, ancien ministre à Londres, ancien ambassadeur de Roumanie à Paris et ancien chef de mission diplomatique à Berne, Gabriel Badarau, ancien conseiller culturel au bureau de l'Institut international d'éducation à Genève, et Liviu Civeo Pop, ancien caissier de la légation de Roumanie à Berne, chacun à sept ans de prison, cinq ans de privation des droits civiques, 15,000 lei d'amende et solidairement 500,000 lei de dommages, au profit de l'Etat roumain.

L'accusation portait sur les faits suivants : M. Richard Franasovici, en sa qualité de chef de mission diplomatique, et M. Liviu Civeo Pop, en sa qualité de complice, sont complices de M. Gabriel Badarau, qui a prélevé en mai et en septembre 1947, sur la caisse de la légation de Roumanie à Berne, la somme de 9000 francs suisses qu'il n'a pas remboursés.

LA VIE NATIONALE

Une Neuchâteloise, directrice d'une école de formation sociale à Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Fondée en 1933 par Mlle C. Fornerod, de Lausanne, l'École pour le personnel d'asiles s'est transformée en 1946 en Maison de formation sociale qu'abrite une ancienne clinique d'enfants aujourd'hui Champ-Soleil, au chemin du Devin. Sa première directrice a dû renoncer à sa tâche pour des raisons de santé. Pour la remplacer, la direction a fait appel à Mlle Myriam Mattmüller, une ancienne élève de la maison et qui a travaillé pendant trois ans au Foyer, institution pour aveugles et faibles d'esprit, puis a dirigé neuf ans la Roche, à Neuchâtel, établissement de rééducation pour jeunes filles.

Le comité de Champ-Soleil a profité des changements intervenus à la tête de la maison pour tenir une courte séance d'information. Son président, M. Pierre Juillard, pasteur, a exprimé l'espoir de voir de nombreuses jeunes filles répondre à l'appel de Champ-Soleil. Ce, d'autant plus que les conditions matérielles faites tant aux travailleuses sociales qu'aux infirmières se sont améliorées. Après quoi, quatre anciennes élèves, dont la nouvelle directrice, ont évoqué les expériences qu'elles ont faites au cours de leurs divers stages. Noble tâche que la leur, vocation admirable qui ne se saurait concevoir sans le souffle d'un esprit qui vient d'en haut. Puisse leur apostolat susciter beaucoup d'ouvriers...

Le centenaire de l'école supérieure et gymnase des jeunes filles de Lausanne.

(c) Cet important établissement d'instruction publique a célébré la semaine dernière les cent ans de son existence.

La cérémonie officielle a eu lieu mercredi matin à la cathédrale. On y a entendu des allocutions du ministre de l'instruction publique, M. Pierre Ogney, et des deux directeurs. Un grand banquet a réuni ensuite corps enseignant et invités. L'après-midi au Théâtre municipal, ont été donnés avec le plus grand succès un prologue et le « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare (traduction Pichaud), joués par des élèves de l'établissement.

Samedi après-midi, élèves et professeurs présentaient part à une « garden party » des plus réussies sur l'emplacement de leurs futurs bâtiments, au chemin des Croix-Rouges.

Des wagons suisses pour l'Inde.

— Au début de l'année prochaine, la Suisse livrera à l'Inde les 50 premiers wagons pour voyageurs commandés dans ce pays, annonce la radio indienne. Ces wagons seront équipés dans les ateliers de chemins de fer de l'Inde et mis en circulation vers le milieu de l'année.

Le ministre des transports, M. Gasparyan Avanyer a déclaré à ce sujet qu'un accord avait été signé avec une firme suisse pour la fourniture de 50 wagons par an durant quatre ans.

Au bout de ces quatre ans, le ministre espère que l'Inde sera à même de créer une ou plusieurs usines de matériel roulant. Il a précisé qu'actuellement, l'usine indienne de Bangalore fabrique des wagons d'un nouveau modèle conçu spécialement pour l'Inde.

Un « Campione à Constance ? »

— Au Conseil communal de Kreuzlingen, l'affaire de la création d'un casino de jeu à Constance a été de nouveau évoquée.

Au nom de la municipalité, le président, M. Huwyler, a répondu que l'autorité désapprouve ce projet. Les autorités de Constance ont déclaré qu'on n'avait pas l'intention de créer une maison de jeu dans le genre de celle de Campione.

Le centenaire de la Société suisse des libraires.

— LUCERNE, 13. La Société suisse des libraires a célébré à Lucerne à la fin de la semaine. Samedi, la Société des libraires et éditeurs de la Suisse, et la Société suisse des libraires, ainsi que la Maison suisse du livre ont tenu leurs assemblées générales et ont approuvé leur fusion en une Société suisse des libraires et éditeurs.

Dimanche, la Société suisse des libraires a fêté son centième anniversaire. M. Bitter a pris la parole pour féliciter au nom des autorités fédérales la vaillante jubilaire.

Un bébé meurt étouffé à Sion.

— Un terrible accident est arrivé à Sion où un bébé âgé de deux mois, enfant d'un ouvrier boulanger, a trouvé la mort. L'enfant avait été balassé pendant quelques minutes en la seule compagnie de son frère, âgé de cinq ans, qui en manière d'amusement, lui mit de petits cailloux dans la main. Le bébé les avala et mourut étouffé.

La diligence vous semble un moyen de transport désuet !

...et pourtant, vous n'utilisez pas encore la crème à raser de Roger & Gallet, Paris. En vente partout. Sans eau, sans blaireau, vous raserez vite et bien rasé. Échantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S.A., 4, rue du Beulet, Genève, Département 12.

Sciage de bois à domicile

EDOUARD BÉGUIN
Maujobia 6, tél. 5 50 96

PRÊTS

- Discrète
 - Rapides
 - Formalités simplifiées
 - Conditions avantageuses
- Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

On cherche à louer pour la saison d'été

canot dériveur

muni d'une motogodille. Téléphonez au 5 21 42 entre 19 et 20 heures.

913191

Agence immobilière SYLVA
BUREAU FIDUCIAIRE
AUGUSTE SCHÜTZ
FLEURIER

La réparation de TOUT OBJET est effectuée consciencieusement par E. Kreis, Moulins 27.

Beau-Rivage Ses excellents cafés et chocolats glacés Ses frappés Ses coupes

BON PATURAGE du Jura neuchâtelois cherche encore quelques

vaches ou génisses

pour l'alpage. Conditions favorables et possibilité de les mettre chaque année. Téléphonez au (038) 6 32 97 ou case postale 9857, Colombier.

SI VOUS ÊTES OBLIGÉ de manger hors de la maison, vous trouverez satisfaction, à de bonnes conditions, à

Neuchâtel
Restaurant Neuchâtelois
17, faubourg du Lac

Lausanne
Restaurant Saint-Laurent - Escalier
Musée Arlaud

Genève
Restaurant D.S.R.
19, Passage Malbuisson

RESTAURANT D.S.R. TEA-ROOM

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

CHAPELLE DE LA ROCHETTE
Dimanche 19 juin

JOURNÉE MISSIONNAIRE

avec MM.
F. MITCHELL, directeur de la Mission à l'intérieur de la Chine
H. BAREIS, de l'Alliance China Mission
G. ROSSELET, pasteur, ancien missionnaire aux Indes
R. SCHNEEBERGER, de la Mission philippinaise et des missionnaires ou candidats missionnaires d'autres missions évangéliques.

Culte et réunions à 9 h. 30, 14 h. 30 et 20 h.
CHACUN EST TRÈS CORDIALEMENT INVITÉ

Mesdames, Messieurs !

VOTRE COIFFEUR
P. Buchlé TERREAUX 2
Tél. 5 30 75
se recommande par un service rapide et consciencieux

Association du Sou Joséphine Butler

Assemblée cantonale publique
Mercredi 15 juin 1949, à 14 h. 30
au Locle, asile des Billodes

CAUSERIE DE M. CAILLAT

« Asile des Billodes »
Invitation cordiale à toutes les personnes s'intéressant à l'œuvre.

FRIBOURG

JEUDI 16 JUIN, dès 8 h. 15

SOLENNITÉ DE LA « FÊTE-DIEU »

À LA CATHÉDRALE
CONCERTS D'ORGUES à 14 h. et 16 h.

Nous allons faire un beau voyage

Durant la semaine des vacances horlogères, les Amies de la jeune fille du canton de Neuchâtel organisent un voyage à Strasbourg et environs. Pour la semaine (voyage compris) Fr. 100.— Chaque participante devra avoir son passeport en règle. Renseignements et inscriptions jusqu'au 16 juillet, dernier délai) auprès de Mlle Emma Roulet, Coffrane.

JOIE DES GRANDS ET PETITS!



Butty



Faire une bonne cuisine, c'est bien; La faire avec Sais, c'est mieux!

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Siège social : NEUCHÂTEL
Correspondants dans 26 localités du canton

Livrets d'épargne

Les conditions d'intérêts appliquées à partir du 1er JUILLET 1949 seront les suivantes :

Livrets nominatifs :
2 1/4 % jusqu'à Fr. 5000.—
2 % sur le surplus

Livrets au porteur :
1 1/2 % sans limite de sommes

La Direction.

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des Ondes courtes

Monte-Ceneri nous a offert, le 21 mai, des « canti della montagna » et, entre autres, cette ravissante chose qu'est « Oh ! della Val Canonica », chansons du Trentin, du Piémont, de Gènes, dont l'apprêt, la saveur sauvage, la simplicité parfaite d'exécution sont d'un charme rare ; l'on ne nous a pas dit à quels ensembles vocaux nous devions un si beau message populaire et nous le regrettons.

Un excellent ensemble d'acteurs de Radio-Genève nous a donné, les 23 et 30 mai, les deux épisodes de la pièce, habilement tirée par Paul Alexandre, du bon roman policier de Charlotte Armstrong : « L'étrange cas des trois sœurs infirmes ». Nous félicitons ces trois sœurs, ces sœurs Gertrude, Isabelle et Maud, dont les voix ont une importance aussi grande que maléfique et que les actrices ont parfaitement rendues. Très condensé, ce récit captivant et alertement présenté, est une heureuse formule radiophonique : il a la brièveté, les détails frappants, la veine tragique ou surprenante, qu'apprécient les sans-filistes, comme l'apprécient les lecteurs, si nombreux, des romans policiers.

Après que, le dimanche 15 mai, notre concitoyenne Lucy Wallenhöfer se fut fait entendre, à Lausanne, avec Edgar Shann, hautbois, dans des airs de Bach, nous procurant un plaisir dominical de qualité, ce fut le tour, le 26 mai, des excellents artistes neuchâtelois que sont Amélie Ducommun et Pierre Mollet ; en effet, et sous la direction de Paul Sacher, l'orchestre de chambre et le chœur de Bâle nous ont donné, avec le concours de ces deux solistes, une cantate de J.-S. Bach, que nous fîmes sans doute très nombreux à apprécier.

Durant l'heure variée de Radio-Genève, le soir de l'Ascension (et l'on est forcé de dire que c'était du-

vantage une dégringolade qu'une ascension), nous avons dû entendre Pierre Dudan exécuter sa chanson bien connue : « Et je m'en vais clopin-clopat ». Voulu-t-il se moquer des auditeurs par une négligence vocale inqualifiable, avait-il parié qu'il y réussirait jusqu'à la dernière strophe, je ne sais ; mais s'il peut s'en aller, clopin-clopat ou autrement, qu'il ne se gêne pas...

Ce soir-là, Robert Kübler sut relever l'honneur des exécutants, ce de quoi, on le remercie !

Ce même soir, il y avait au programme le troisième épisode de « L'idiot », de Dostoiévsky ; le speaker fit alors cette remarque préliminaire étonnante : « En ce jour d'Ascension, cette émission n'est pas précisément pour les jeunes oreilles. » Pourquoi ces dernières sont-elles plus sensibles et davantage à préserver ce soir-là ? Nous ne le saurons jamais...

Denis de Rougemont est un guide aussi ferme dans ses propos qu'encourageant dans ses aperçus et clairvoyant dans ses tableaux de l'avenir fédéraliste de notre continent. Lorsqu'il parle — Demain, l'Europe — de ce que fut — et n'était pas — la Confédération suisse en 1847, de ce qu'elle réussit à accomplir pour son union fédéraliste jusqu'en 1848 ; qu'il établit et expose un parallèle entre notre vie de vingt-deux cantons et ce que pourrait être l'Etat européen, créé à cette image, les auditeurs de ce sage psychologue éprouvent à la fois du contentement, de la quiétude d'esprit, un espoir, en outre, plein de réconfort et de « remontrant » et ils rendent grâce à cet observateur (23-30 mai).

Rarement le terme musique légère aura été mieux employé que le 3 juin, quand un orchestre de Bâle nous offrit — don qu'il était impossible d'apprécier — de filandreaux mélodés, sans queue — ni corps — ni tête et de si petit format qu'elle devint en effet ne peser rien.

Il y a quelques mois, je signalais avec admiration, à mes lecteurs, les talents de Line Renaud, dans l'émission venant et retransmise de Paris : « Au petit bonheur, la chance ». Aujourd'hui, cette chanteuse-diseuse est titulaire du Grand prix du disque ; je n'en suis certes pas surpris. Nous avons eu la bonne et trop brève fortune d'entendre la jeune divette à Radio-Genève le 8 juin ; elle nous offrit l'air qui lui valut la brillante consécration du jury de 1949 : « Ma cabane au Canada ». Les sans-filistes aimeraient l'entendre plus longuement ; ce légitime désir sera-t-il exaucé ?

Savon Sunlight
ECLAIR-SAVONNEUX ET PROFITABLE

AU PROCÈS DE WINTERTHOUR (SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Roumain Vitianu refuse de parler

« Coup de brigand »

Le troisième cas, qui s'est produit au printemps 1948, est qualifié de « coup de brigand » dans l'acte d'accusation...

Corruption

Le dernier point de l'accusation traite de corruption, car Vitianu aurait à différentes reprises fait des cadeaux à un fonctionnaire du contrôle des habitants de Genève pour obtenir son appui dans ses demandes de permis de séjour et d'autorisation de travailler.

L'ouverture des débats

Dès l'ouverture du procès, un des avocats de Vitianu intervient pour demander que la Cour pénale fédérale reconnaisse son incompétence et suspende le procès...

La Cour se déclare compétente concernant l'immunité diplomatique

La Cour pénale fédérale estime que, du point de vue du droit suisse, il n'est pas douteux qu'elle est compétente pour juger de la question de l'immunité diplomatique...

Le compte en banque de l'accusé

La suite de la lecture du procès-verbal des dépositions faites antérieurement par Vitianu, a traité à la fortune déposée en son nom dans diverses banques suisses.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for ACTIONS, OBLIGATIONS, and Taux d'escompte Banque nationale. Includes values for various stocks and bonds.

Bourse de Zurich

Table with columns for OBLIGATIONS and Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise. Includes values for various bonds and exchange rates.

Vitianu se refuse à parler

La Cour devrait alors normalement passer à l'interrogatoire des accusés, mais Vitianu refuse de parler, et déclare qu'il persistera à se réclamer de son immunité diplomatique...

Les premiers témoins

La question de l'entrée de Vitianu en Suisse amène l'audition des trois premiers témoins. Il y en aura soixante-deux directeurs d'une société financière et commerciale de notre pays...

AUX ETATS-UNIS

450,000 mineurs sont en grève

PITTSBURG, 13 (Reuter). — Plus de 450,000 ouvriers des mines américaines de houille et de lignite ont déclenché hier une grève qui durera une semaine.

Une note soviétique aux Anglo-Saxons

LONDRES, 14 (Reuter). — Radio-Moscou a diffusé lundi soir le texte d'une note envoyée par le gouvernement soviétique à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis...

Mme Vitianu ne sait rien de son mari

A la fin de la première audience, il est donné lecture de quelques déclarations antérieures de Mme Vitianu, inscrites au procès-verbal. Elle a déclaré qu'elle était née en 1910, fille d'un employé de banque de Bucarest...

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h. 30. Des jeunes filles dans la nuit. Rex: 20 h. 30. Le cavalier Laffeur. Studio: 20 h. 30. Le trésor de la Sierra Madra. Apollo: 20 h. 30. L'ange noir.

Emissions radiophoniques

Mardi. SOTTENS et télédiffusion: 7.10, révéille, matin, 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h., de Monte-Ceneri: émission commune...

De grandes manœuvres navales vont avoir lieu dans la Manche

LONDRES, 13 (Reuter). — L'Amirauté britannique annonce que plus de 200 navires de guerre et environ 20,000 marins britanniques participent aux manœuvres navales de l'Union occidentale...

La Riviera neuchâteloise

Hôtel Pattus, Saint-Aubin. Dès demain mercredi le trio belge Jack Say. Pour vos repas de famille, de société, conseil d'administration: La Riviera neuchâteloise!

Radio Médiateur partout

Beromünster et télédiffusion: 7 h., inform. 10.20, émission radiocœlectre, 11 h., de Monte-Ceneri: émission commune, 12.30, inform. 12.45, concert, 13.15, extraits d'opéra, peu connus, de Verdi, 16.30, de Sottens: concert, 17.40, causerie sur Gethe, 18.30, une causerie: Au royaume des sciences exactes, 19.30, inform. 20.10, Lied, d'Othmar Scheck, 20.15, concert symphonique par l'Orchestre de la Tonhalle, 22.30, préface au silence.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Atmosphère de détente dans l'entourage des « Quatre »

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

« Détente manifeste, bonne volonté réciproque », telles sont les expressions recueillies auprès des délégations à la conférence des « Quatre ».

Les experts économiques n'ont pu se mettre d'accord

BERLIN, 13 (A.F.P.). — La dernière réunion des experts économiques et financiers des quatre gouvernements militaires s'est terminée à 17 h. 15.

Le démontage des usines de la Ruhr se déroule sans incidents notables

DORTMUND, 13 (A.F.P.). — Le général Bishop a déclaré hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, qu'il était satisfait du déroulement des opérations de démontage dans l'industrie synthétique de la Ruhr.

Autour du monde en quelques lignes

En ANGLETERRE, l'assemblée des délégués des cheminots de Londres a décidé de commencer une grève à retardement le 4 juillet si les négociations sur les salaires ne sont pas engagées à cette date.

Le bilan du championnat de football de 3me ligue dans la vallée de la Broye

(c) La compétition étant arrivée à son terme en troisième ligue, nous pouvons en dresser le bilan.

Le trio belge Jack Say

Pour vos repas de famille, de société, conseil d'administration: La Riviera neuchâteloise!

AVIS TARDIFS

AUJOURD'HUI

au marché, sous la tente du Camion de Cernier, grande vente de pommes de terre nouvelles et en cas d'arrivée, une grande vente de fraises du Valais - œufs frais du pays.

BEAU-RIVAGE

Orchestre Alberigo MARINI votre présente une soirée de musique populaire italienne Vos mélodies préférées

Vers des débats houleux à l'Assemblée nationale française

On connaîtra aujourd'hui la vérité sur le « complot de la Pentecôte »

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

L'Assemblée nationale interrompra aujourd'hui l'examen du budget militaire commencé la semaine dernière pour aborder un sujet explosif: celui du « complot de la Pentecôte », à propos duquel deux interpellations ont été déposées.

M. Dimitrov est-il mort?

LONDRES, 13 (Reuter). — Le « Daily Telegraph » publie une information d'Andrinople (Turquie) disant qu'il est possible que M. Georges Dimitrov, président du conseil de Bulgarie et chef du parti communiste, soit mort.

Les sports

Football. Saint-Imier bat Fleurier et devient champion de groupe (c) Pour son dernier match de championnat, Fleurier I recevait Saint-Imier I, leader du groupe de Ilme ligue.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, les aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!

AVIS TARDIFS

AUJOURD'HUI

au marché, sous la tente du Camion de Cernier, grande vente de pommes de terre nouvelles et en cas d'arrivée, une grande vente de fraises du Valais - œufs frais du pays.

BEAU-RIVAGE

Orchestre Alberigo MARINI votre présente une soirée de musique populaire italienne Vos mélodies préférées

D'importants gisements de pétrole découverts en Italie

MILAN, 13. — D'importants gisements de pétrole ont été découverts dans le nord de l'Italie, à Corte-Maggiore (province de Plaisance) et dans d'autres localités des provinces de Milan (dans le Lodigiano), Plaisance et Cremona.

Le ministre des finances M. Vanoni, a visité hier matin les installations et les travaux en cours, et s'est rendu compte de l'importance de la découverte.

L'économie italienne en sera-t-elle transformée?

MILAN, 14 (A.F.P.). — L'importance de la nappe de pétrole découverte à Corte-Maggiore est telle qu'elle pourra conduire à une profonde transformation de l'économie du pays, a déclaré le député Mattel, vice-président de l'Administration italienne des pétroles, qui s'est rendu sur les lieux.

Victoire des partis italiens aux élections municipales de Trieste

TRIESTE, 14 (A.F.P.). — Voici les résultats officiels des élections municipales de Trieste, portant sur 144 sections sur un total de 277: Inscriptions 100.911, votants 87.802, bulletins nuls 1138.

Après le tragique incendie de Selva

BERNE, 13. Le Conseil fédéral a pris acte, avec la plus profonde consternation, du tragique incendie de Selva. Il exprime sa sympathie au gouvernement cantonal des Grisons et a en outre décidé de verser une somme de 10,000 fr. pour les besoins les plus urgents des sinistrés et de mettre à disposition des baraquements de l'armée.

Une bijouterie cambriolée à Fribourg

FRIBOURG, 13. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin d'horlogerie-bijouterie Richard, à l'avenue de Pérolles, et ont emporté pour 8000 à 10,000 fr. de bijoux en or, de stylos et autres objets précieux.

Un geste de solidarité pour la Fête du 1er août

Dès le 15 juin, il sera mis en vente des timbres-postaux avec supplément de prix, attribué cette année à une aide en faveur de la préparation professionnelle de la jeunesse suisse.

AVIS TARDIFS

AUJOURD'HUI

au marché, sous la tente du Camion de Cernier, grande vente de pommes de terre nouvelles et en cas d'arrivée, une grande vente de fraises du Valais - œufs frais du pays.

BEAU-RIVAGE

Orchestre Alberigo MARINI votre présente une soirée de musique populaire italienne Vos mélodies préférées

D'importants gisements de pétrole découverts en Italie

MILAN, 13. — D'importants gisements de pétrole ont été découverts dans le nord de l'Italie, à Corte-Maggiore (province de Plaisance) et dans d'autres localités des provinces de Milan (dans le Lodigiano), Plaisance et Cremona.

Le ministre des finances M. Vanoni, a visité hier matin les installations et les travaux en cours, et s'est rendu compte de l'importance de la découverte.

L'économie italienne en sera-t-elle transformée?

MILAN, 14 (A.F.P.). — L'importance de la nappe de pétrole découverte à Corte-Maggiore est telle qu'elle pourra conduire à une profonde transformation de l'économie du pays, a déclaré le député Mattel, vice-président de l'Administration italienne des pétroles, qui s'est rendu sur les lieux.

Victoire des partis italiens aux élections municipales de Trieste

TRIESTE, 14 (A.F.P.). — Voici les résultats officiels des élections municipales de Trieste, portant sur 144 sections sur un total de 277: Inscriptions 100.911, votants 87.802, bulletins nuls 1138.

Après le tragique incendie de Selva

BERNE, 13. Le Conseil fédéral a pris acte, avec la plus profonde consternation, du tragique incendie de Selva. Il exprime sa sympathie au gouvernement cantonal des Grisons et a en outre décidé de verser une somme de 10,000 fr. pour les besoins les plus urgents des sinistrés et de mettre à disposition des baraquements de l'armée.

Une bijouterie cambriolée à Fribourg

FRIBOURG, 13. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin d'horlogerie-bijouterie Richard, à l'avenue de Pérolles, et ont emporté pour 8000 à 10,000 fr. de bijoux en or, de stylos et autres objets précieux.

Un geste de solidarité pour la Fête du 1er août

Dès le 15 juin, il sera mis en vente des timbres-postaux avec supplément de prix, attribué cette année à une aide en faveur de la préparation professionnelle de la jeunesse suisse.

AVIS TARDIFS

AUJOURD'HUI

au marché, sous la tente du Camion de Cernier, grande vente de pommes de terre nouvelles et en cas d'arrivée, une grande vente de fraises du Valais - œufs frais du pays.

BEAU-RIVAGE

Orchestre Alberigo MARINI votre présente une soirée de musique populaire italienne Vos mélodies préférées

Fausse Dents. Confort réel pour tous ceux qui en portent. Vous avez désormais un moyen infailliable de faire tenir sûrement votre dentier.

Partout dans le Cercle Famille. ADMIS DANS LE CERCLE FAMILLE. DUBONNET.

Radio Médiateur partout. BEROMÜNSTER et télédiffusion: 7 h., inform. 10.20, émission radiocœlectre, 11 h., de Monte-Ceneri: émission commune, 12.30, inform. 12.45, concert, 13.15, extraits d'opéra, peu connus, de Verdi, 16.30, de Sottens: concert, 17.40, causerie sur Gethe, 18.30, une causerie: Au royaume des sciences exactes, 19.30, inform. 20.10, Lied, d'Othmar Scheck, 20.15, concert symphonique par l'Orchestre de la Tonhalle, 22.30, préface au silence.

Partout dans le Cercle Famille. ADMIS DANS LE CERCLE FAMILLE. DUBONNET. JEX débarrasse l'aluminium du « voile » qui ternit son brillant naturel. Il obtient et «détège» les petites saletés qui s'incrustent dans les casseroles. Avec JEX vos casseroles scintillent parce qu'elles sont encore plus propres dehors et dedans.

Scintillantes en dehors mais surtout propres en dedans. JEX débarrasse l'aluminium du « voile » qui ternit son brillant naturel. Il obtient et «détège» les petites saletés qui s'incrustent dans les casseroles. Avec JEX vos casseroles scintillent parce qu'elles sont encore plus propres dehors et dedans.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, les aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!

AVIS TARDIFS. AUJOURD'HUI au marché, sous la tente du Camion de Cernier, grande vente de pommes de terre nouvelles et en cas d'arrivée, une grande vente de fraises du Valais - œufs frais du pays. Se recommandent: les frères DAGLIA. Pour cause de décès le café-bar de la Poste sera fermé mardi 14 juin toute la journée. BEAU-RIVAGE Orchestre Alberigo MARINI votre présente une soirée de musique populaire italienne Vos mélodies préférées

LA VIE NATIONALE Les travaux parlementaires au Conseil national

Après l'incendie de Selva - La nouvelle loi sur l'alcool

Notre correspondant de Berne nous écrit :

D'autres débats, ceux de Genève (affaire Paderewski) et de Winterthur (procès Vitanu) feront ces jours une sérieuse concurrence au parlement. Pourtant, lundi soir, à la reprise des séances, la tribune publique est remplie de spectateurs et d'auditeurs attentifs.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président, M. Escher, exprime la sympathie des autorités fédérales, du Conseil national en particulier, à la population du petit village grison de Selva, détruit par un incendie.

Puis, sans discussion, les députés approuvent un projet datant de quatre ans, sur le nombre des juges fédéraux. D'accord avec le Conseil des Etats, la Chambre populaire renonce à augmenter le nombre des juges, titulaires ou suppléants, mais fixe à sept ou huit le nombre des greffiers et à dix celui des secrétaires qui assisteront les présidents de Thémis à Mon-Repos.

La révision de la loi sur l'alcool

Sur quoi on passe à un projet plus considérable : la révision de la loi sur l'alcool.

La première journée du procès Boven-Giron

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

De plus, Mme Giron soutient que, jamais, elle n'a parlé d'Hitler à M. Boven, qui a fait état de ses relations avec le ministre dictateur.

L'audience de l'après-midi Les témoins défilent

Les témoins de l'affaire Boven contre Mme Giron ont commencé à défilier : un ancien avocat de Mme Giron, M. Paschoud, de Lausanne, l'ancien juge fédéral Robert Fazy, le directeur du Conservatoire de Lausanne, M. Pochon, ami de Paderewski, comme M. Fazy, et, de plus, le président du tribunal d'accusation vaudois, M. Raymond.

Paderewski a-t-il été séquestré ?

Le président Lenoir va s'ingérer à tirer de ces témoins des renseignements sur l'état de santé de Paderewski, à la veille de son départ pour l'Amérique et sur la pleine possession de toutes ses facultés. A-t-il été «chambé» à Riond-Bosson, soit séquestré, ou son départ avait-il été décidé sous l'impression d'un pressant besoin ? Sur ces divers points, importants pour le procès, les témoins évoquent la figure d'un Paderewski accablé par les malheurs de sa patrie, mais en pleine vigueur intellectuelle, et surtout d'un homme doté d'une volonté de fer et qui ne s'en laissait imposer par personne.

Le vernissage d'une exposition d'art ancien à Sion

SION, 13. - Samedi s'est ouverte à Sion une exposition d'art ancien. De nombreuses personnalités ont assisté au vernissage, notamment M. Cyrille Pitteloud, chef du département de l'instruction publique, M. Troillet, conseiller d'Etat, M. de Torvent, préfet de Sion, M. Arthur de Wolf, conservateur des musées cantonaux valaisans.

Strakacz dominait à Riond-Bosson

Mme Obuchowicz, demi-sœur de la femme de Paderewski, sera en contradiction avec les précédents témoins qui montraient le maître parfaitement à même d'agir, d'aller et de venir, et de s'entretenir avec qui il lui plaisait, avant son départ pour l'Amérique.

Un Neuchâtelois se noie à Genève.

Genève. - (c) Le 28 mai dernier, disparaissent sans laisser de traces, un bijoutier neuchâtelois, M. Jean Weil, âgé de 50 ans, qui exploitait en été un commerce de souvenirs à Mégeve, et qui avait en outre un magasin à Genève. Malgré toutes les recherches entreprises et la diffusion du signalement de M. Weil par radio, il fut impossible de retrouver ses traces.

Naissances

Monsieur et Madame Jean BAUEN-DESSJULES ont le grand plaisir d'annoncer la naissance de Jean - François le 13 juin 1949 Maternité Landeysaux Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Eglise et lutte antituberculeuse

En écrivant, la semaine dernière, le compte rendu des délibérations du Synode, nous n'avions pas sous les yeux le texte d'une proposition importante qui a été faite en fin de séance : Les ligues antituberculeuses du canton, dépourvues de moyens financiers suffisants, sont actuellement dans l'impossibilité matérielle d'accomplir une grande partie de leur tâche.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Toujours la place Purry

Un de nos lecteurs de la rue du Seyon nous envoie une lettre dans laquelle il proteste vigoureusement contre les manœuvres des tramways aux heures de pointe, notamment à midi. A la longue, dit-il, ce bruit devient insupportable pour les habitants des immeubles voisins.

VAL-DE-TRAVERS Promotions aux C.F.F.

M. Gilbert Huguenin, de Travers, a été nommé chef de groupe aux Verrières par la direction du 1er arrondissement des C.F.F.

SAUVAGEMENT BLESSÉS, deux vaches doivent être abattues

(sp) A quelques jours d'intervalle, la semaine dernière, deux vaches paissant au communal et appartenant au même propriétaire ont été sauvagement blessées et durent être abattues.

TRAVERS La course d'école

(c) Nos élèves sont rentrés enchantés de la course d'école à Aubonne, au Signal de Bougy et sur le Léman. Malgré un peu de pluie, l'entraîné n'a pas cessé de régner. La visite d'Aubonne et la montée dans la tour ont intéressé les enfants. On se souviendra de l'accueil reçu dans cette ville et de l'aimable attention de la municipalité.

Commission scolaire

(c) La Commission scolaire a tenu séance vendredi soir au collège sous la présidence de M. H. Martin.

VALLEE DE LA BROYE DOMDIDIER Reversé par une automobile

(c) M. Jean Chardonnet, qui rentrait à bicyclette de Domdidier à Morat, a été renversé dimanche par une automobile vaudoise à l'entrée d'Avenches.

JURA VAUDOIS SAUNTE-CROIX Issue mortelle

M. Emile Francioli, entrepreneur, qui avait fait moyennant un droit de chantier du Poroy, une chute de dix mètres, est décédé à l'hôpital de Morat, où on a diagnostiqué une fracture de la jambe.

JURA BERNOIS LAMBOING Accident d'auto

(c) Une fillette de trois ans et demi, Sylviane Decrasaz, habitant l'Epine, descendant une courbe ruelle qui, du domicile de ses parents, aboutit à la route cantonale, s'est jetée contre une automobile.

BIENNE Deux affaires de meurs

Le tribunal correctionnel s'est occupé durant ces derniers jours de deux individus s'étant rendus coupables d'attentats à la pudeur.

REGION DES LACS

YVERDON Le feu aux roseaux

(c) Le beau temps de dimanche a incité de nombreux baigneurs à se livrer aux plaisirs des bains de soleil. Alors que les uns préfèrent la vie animée de la plage, d'autres recherchent la solitude dans les roseaux pour se livrer à une douce sieste.

VALLEUR IDENTIFIÉ

(c) Il y a quelque temps, une habitante de notre ville avait constaté la disparition d'un paquet contenant une certaine valeur, lequel avait été déposé d'entente avec elle, par le facteur postal dans un casier à pot à lait.

VIGNOBLE BEVAIX Un accrochage

Dimanche, un cycliste qui roulait entre Bevaix et Lutry a été renversé par l'autocar de la Béroche qui le dépassait. Il a subi des égratignures.

CORTAILLOD Deuxième fête de l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes

(c) Gratifiée d'un beau temps inespéré, cette manifestation a remporté dimanche un grand succès. Près de 300 accordéonistes, avec de nombreux accompagnants, s'étaient donné rendez-vous dans notre village.

SERRIERES Acte de vandalisme

(c) Durant la nuit de samedi à dimanche, un individu a pénétré dans un jardin potager situé au Clos. Après avoir coupé une vingtaine de plantes de tomates et arraché une couche de salades, ce triste individu s'en est pris aux arbres fruitiers en cassant plusieurs branches.

VAL-DE-TRAVERS Promotions aux C.F.F.

M. Fridolin Nanzer, des Verrières, a été promu commis de gare de Ilno classe.

SAUVAGEMENT BLESSÉS, deux vaches doivent être abattues

(sp) A quelques jours d'intervalle, la semaine dernière, deux vaches paissant au communal et appartenant au même propriétaire ont été sauvagement blessées et durent être abattues.

TRAVERS La course d'école

(c) Nos élèves sont rentrés enchantés de la course d'école à Aubonne, au Signal de Bougy et sur le Léman. Malgré un peu de pluie, l'entraîné n'a pas cessé de régner.

Commission scolaire

(c) La Commission scolaire a tenu séance vendredi soir au collège sous la présidence de M. H. Martin.

VALLEE DE LA BROYE DOMDIDIER Reversé par une automobile

(c) M. Jean Chardonnet, qui rentrait à bicyclette de Domdidier à Morat, a été renversé dimanche par une automobile vaudoise à l'entrée d'Avenches.

JURA VAUDOIS SAUNTE-CROIX Issue mortelle

M. Emile Francioli, entrepreneur, qui avait fait moyennant un droit de chantier du Poroy, une chute de dix mètres, est décédé à l'hôpital de Morat, où on a diagnostiqué une fracture de la jambe.

JURA BERNOIS LAMBOING Accident d'auto

(c) Une fillette de trois ans et demi, Sylviane Decrasaz, habitant l'Epine, descendant une courbe ruelle qui, du domicile de ses parents, aboutit à la route cantonale, s'est jetée contre une automobile.

BIENNE Deux affaires de meurs

Le tribunal correctionnel s'est occupé durant ces derniers jours de deux individus s'étant rendus coupables d'attentats à la pudeur.

REGION DES LACS

YVERDON Le feu aux roseaux

(c) Le beau temps de dimanche a incité de nombreux baigneurs à se livrer aux plaisirs des bains de soleil. Alors que les uns préfèrent la vie animée de la plage, d'autres recherchent la solitude dans les roseaux pour se livrer à une douce sieste.

VALLEUR IDENTIFIÉ

(c) Il y a quelque temps, une habitante de notre ville avait constaté la disparition d'un paquet contenant une certaine valeur, lequel avait été déposé d'entente avec elle, par le facteur postal dans un casier à pot à lait.

VIGNOBLE BEVAIX Un accrochage

Dimanche, un cycliste qui roulait entre Bevaix et Lutry a été renversé par l'autocar de la Béroche qui le dépassait. Il a subi des égratignures.

CORTAILLOD Deuxième fête de l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes

(c) Gratifiée d'un beau temps inespéré, cette manifestation a remporté dimanche un grand succès. Près de 300 accordéonistes, avec de nombreux accompagnants, s'étaient donné rendez-vous dans notre village.

SERRIERES Acte de vandalisme

(c) Durant la nuit de samedi à dimanche, un individu a pénétré dans un jardin potager situé au Clos. Après avoir coupé une vingtaine de plantes de tomates et arraché une couche de salades, ce triste individu s'en est pris aux arbres fruitiers en cassant plusieurs branches.

VAL-DE-TRAVERS Promotions aux C.F.F.

M. Fridolin Nanzer, des Verrières, a été promu commis de gare de Ilno classe.

SAUVAGEMENT BLESSÉS, deux vaches doivent être abattues

(sp) A quelques jours d'intervalle, la semaine dernière, deux vaches paissant au communal et appartenant au même propriétaire ont été sauvagement blessées et durent être abattues.

TRAVERS La course d'école

(c) Nos élèves sont rentrés enchantés de la course d'école à Aubonne, au Signal de Bougy et sur le Léman. Malgré un peu de pluie, l'entraîné n'a pas cessé de régner.

Commission scolaire

(c) La Commission scolaire a tenu séance vendredi soir au collège sous la présidence de M. H. Martin.

VALLEE DE LA BROYE DOMDIDIER Reversé par une automobile

(c) M. Jean Chardonnet, qui rentrait à bicyclette de Domdidier à Morat, a été renversé dimanche par une automobile vaudoise à l'entrée d'Avenches.

JURA VAUDOIS SAUNTE-CROIX Issue mortelle

M. Emile Francioli, entrepreneur, qui avait fait moyennant un droit de chantier du Poroy, une chute de dix mètres, est décédé à l'hôpital de Morat, où on a diagnostiqué une fracture de la jambe.

JURA BERNOIS LAMBOING Accident d'auto

(c) Une fillette de trois ans et demi, Sylviane Decrasaz, habitant l'Epine, descendant une courbe ruelle qui, du domicile de ses parents, aboutit à la route cantonale, s'est jetée contre une automobile.

BIENNE Deux affaires de meurs

Le tribunal correctionnel s'est occupé durant ces derniers jours de deux individus s'étant rendus coupables d'attentats à la pudeur.

REGION DES LACS

YVERDON Le feu aux roseaux

(c) Le beau temps de dimanche a incité de nombreux baigneurs à se livrer aux plaisirs des bains de soleil. Alors que les uns préfèrent la vie animée de la plage, d'autres recherchent la solitude dans les roseaux pour se livrer à une douce sieste.

VALLEUR IDENTIFIÉ

(c) Il y a quelque temps, une habitante de notre ville avait constaté la disparition d'un paquet contenant une certaine valeur, lequel avait été déposé d'entente avec elle, par le facteur postal dans un casier à pot à lait.

VIGNOBLE BEVAIX Un accrochage

Dimanche, un cycliste qui roulait entre Bevaix et Lutry a été renversé par l'autocar de la Béroche qui le dépassait. Il a subi des égratignures.

CORTAILLOD Deuxième fête de l'Union régionale des sociétés d'accordéonistes

(c) Gratifiée d'un beau temps inespéré, cette manifestation a remporté dimanche un grand succès. Près de 300 accordéonistes, avec de nombreux accompagnants, s'étaient donné rendez-vous dans notre village.

SERRIERES Acte de vandalisme

(c) Durant la nuit de samedi à dimanche, un individu a pénétré dans un jardin potager situé au Clos. Après avoir coupé une vingtaine de plantes de tomates et arraché une couche de salades, ce triste individu s'en est pris aux arbres fruitiers en cassant plusieurs branches.

VAL-DE-TRAVERS Promotions aux C.F.F.

M. Fridolin Nanzer, des Verrières, a été promu commis de gare de Ilno classe.

SAUVAGEMENT BLESSÉS, deux vaches doivent être abattues

(sp) A quelques jours d'intervalle, la semaine dernière, deux vaches paissant au communal et appartenant au même propriétaire ont été sauvagement blessées et durent être abattues.

TRAVERS La course d'école

(c) Nos élèves sont rentrés enchantés de la course d'école à Aubonne, au Signal de Bougy et sur le Léman. Malgré un peu de pluie, l'entraîné n'a pas cessé de régner.

Commission scolaire

(c) La Commission scolaire a tenu séance vendredi soir au collège sous la présidence de M. H. Martin.

VALLEE DE LA BROYE DOMDIDIER Reversé par une automobile

(c) M. Jean Chardonnet, qui rentrait à bicyclette de Domdidier à Morat, a été renversé dimanche par une automobile vaudoise à l'entrée d'Avenches.

JURA VAUDOIS SAUNTE-CROIX Issue mortelle

M. Emile Francioli, entrepreneur, qui avait fait moyennant un droit de chantier du Poroy, une chute de dix mètres, est décédé à l'hôpital de Morat, où on a diagnostiqué une fracture de la jambe.

JURA BERNOIS LAMBOING Accident d'auto

(c) Une fillette de trois ans et demi, Sylviane Decrasaz, habitant l'Epine, descendant une courbe ruelle qui, du domicile de ses parents, aboutit à la route cantonale, s'est jetée contre une automobile.

BIENNE Deux affaires de meurs

Le tribunal correctionnel s'est occupé durant ces derniers jours de deux individus s'étant rendus coupables d'attentats à la pudeur.

REGION DES LACS

YVERDON Le feu aux roseaux

(c) Le beau temps de dimanche a incité de nombreux baigneurs à se livrer aux plaisirs des bains de soleil. Alors que les uns préfèrent la vie animée de la plage, d'autres recherchent la solitude dans les roseaux pour se livrer à une douce sieste.

VALLEUR IDENTIFIÉ

(c) Il y a quelque temps, une habitante de notre ville avait constaté la disparition d'un paquet contenant une certaine valeur, lequel avait été déposé d'entente avec elle, par le facteur postal dans un casier à pot à lait.